

Savoir bien investir Cadrer son projet: Comment organiser son épargne

Comment organiser son épargne ?

Publié le 11 janvier 2018

Bien organiser son épargne, c'est l'adapter au mieux à ses différents besoins, à ses objectifs ou à la durée recommandée des placements. Le mode d'emploi en images.

COMMENT ORGANISER MON ÉPARGNE ?

Épargner constitue une bonne habitude. Il est conseillé d'organiser cette épargne pour l'adapter au mieux à ses besoins, ses objectifs et à la durée envisagée de l'épargne ou du placement. Voici comment organiser son épargne en quelques étapes.

LES ÉTAPES INDISPENSABLES

1- ÉQUILIBRER SON BUDGET



Équilibrez votre budget pour dégager une **capacité d'épargne**.

Épargne régulière et/ou ponctuelle

2- SE CONSTITUER UNE ÉPARGNE DE PRECAUTION



En priorité, vous devez vous constituer une **épargne de précaution**, pour **faire face aux coups durs** et autres imprévus financiers.

Épargne disponible et sans risque (livret A, livrets bancaires...)

DÉFINIR SES PROJETS, SON HORIZON DE PLACEMENT ET SON BESOIN DE GARANTIE

DÉFINIR VOS PROJETS D'ÉPARGNE



ACHETER UNE MAISON



FINANCER LES ÉTUDES DES ENFANTS



PRÉPARER SA RETRAITE



DÉFINIR LA DURÉE PENDANT LAQUELLE VOUS N'AUREZ PAS BESOIN DE CET ARGENT

Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF

Contact : Direction de la communication. Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02

► il s'agit de votre horizon de placement



DÉFINIR VOTRE TOLÉRANCE AU RISQUE

PLUTÔT RISQUOPHILE



Vous pouvez envisager, sur une partie de votre épargne, de **prendre des risques** afin de tenter de réaliser des **performances supérieures**.

Vous préférez des **formules sans risque**, qui garantissent le maintien de votre capital, même avec **une rémunération plus faible**.

PLUTÔT RISQUOPHOB



CHOISIR SA SOLUTION D'ÉPARGNE

► Adaptez vos choix de placement aux buts poursuivis, à votre capacité à bloquer votre épargne sur votre horizon de placement et à supporter ou non un peu de risque.



Si votre **horizon de placement** est lointain, une **prise de risque** peut être envisagée pour augmenter vos chances d'obtenir un meilleur rendement (fonds et sicav, actions...).

Si vous sollicitez son conseil, votre **conseiller financier** devra définir les produits d'épargne les mieux adaptés à **votre situation et vos objectifs**.

► Lisez bien la **documentation avant d'investir**.



N'OUBLIEZ PAS

► Diversifiez vos placements, pour espérer une **meilleure rentabilité** tout en limitant les risques.



lafinancepourtous.com
LE SITE PÉDAGOGIQUE SUR L'ARGENT ET LA FINANCE



Définir son objectif



Bien connaître son horizon de placement



Préparer son rendez-vous avec son conseiller



Haut de page